

La commune de Saint-Paul-de-Vence lance un appel aux dons, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, pour la restauration de la chapelle Sainte-Claire

Afin de redonner vie à la chapelle Sainte-Claire, datant du XVème siècle, la ville de Saint-Paul-de-Vence s'apprête à lancer un large programme de réhabilitation en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Région Sud, le département des Alpes-Maritimes et la CASA. Une opération qui devrait nécessiter la mobilisation de près de 108 757, 27€ H.T.



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**

« *Trônant à l'entrée du village, la chapelle Sainte-Claire se dégrade ; il y a urgence !* », appelle Laurence Hartmann. La 1ère adjointe, déléguée au Patrimoine, au Tourisme, aux Affaires générales et au Développement durable, détaille : « **La sauvegarde de notre patrimoine fait partie de nos priorités.** C'est pourquoi nous allons procéder à sa restauration dans les prochaines semaines. »

Plusieurs travaux sont prévus dont notamment :

- La révision du clocher et de son support. Les maçonneries n'étant plus étanches, le clocher connaît un basculement vers l'arrière dû au tassement des joints ;
- La reconstruction du clocheton ;
- La restauration de la toiture qui permettra ainsi d'assurer l'étanchéité du couvert ;
- Le remplacement du sol par un dallage en pierres du Loup.



Pour ce chantier, **la municipalité a notamment mis en oeuvre, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, un financement participatif** ; le grand public peut ainsi contribuer au projet en faisant un don soit par courrier soit en se rendant directement sur le site internet de la Fondation du Patrimoine. **Objectif : atteindre 5 438€ soit 5% de la somme totale nécessaire au projet de restauration et de valorisation.**

« Toutes les personnes qui contribueront à la restauration de la chapelle Sainte-Claire pourront bénéficier d'une réduction d'impôt : 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises », conclut Laurence Hartmann.

Pour participer à la collecte de dons : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-sainte-claire-st-paul-de-vence>

A propos de la Fondation du Patrimoine :

Première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité, **la Fondation du Patrimoine est un organisme sans but lucratif et reconnue d'utilité publique**. Elle a pour mission de rénover et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. **Depuis l'origine, elle a soutenu plus de 30 000 projets sur tout le territoire et plus de 2 milliards d'€ de travaux ont été engagés.**